

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE

Siège social : Fondouk Choucha -2013 Ben Arous

La société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes M. Yahia ROUATBI et M. Maher GAIDA .

BILAN AU 30 JUIN 2019

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Immobilisations incorporelles		386 640	386 640	386 640
Amortissements		(386 640)	(386 640)	(386 640)
	1	-	-	-
Immobilisations corporelles		63 320 303	62 279 735	62 635 163
Amortissements		(56 362 950)	(54 659 494)	(55 618 668)
	2	6 957 353	7 620 240	7 016 495
Immobilisations financières provisions		6 025 985	6 318 924	6 177 578
		(2 605 286)	(2 662 447)	(2 605 286)
	3	3 420 699	3 656 477	3 572 292
Total des actifs immobilisés		10 378 052	11 276 718	10 588 787
Total des actifs non courants		10 378 052	11 276 718	10 588 787
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		15 058 799	16 618 224	18 428 782
Provisions		(713 807)	(319 286)	(713 807)
	4	14 344 992	16 298 938	17 714 976
Clients et comptes rattachés		5 895 671	9 350 617	7 410 502
Provisions		(820 099)	(737 025)	(685 078)
	5	5 075 572	8 613 592	6 725 424
Autres actifs courants		1 966 023	1 635 747	1 999 508
Provisions		-	-	-
	6	1 966 023	1 635 747	1 999 508
Autres actifs financiers	7	442 051	851 924	828 157
Provisions		(45 859)	(45 859)	(45 859)
Liquidités et équivalents de liquidités	8	26 778	43 191	30 891
Total des actifs courants		21 809 557	27 397 533	27 253 096
Total des actifs		32 187 609	38 674 253	37 841 883

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

BILAN AU 30 JUIN 2019

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		9 000 000	9 000 000	9 000 000
Réserves		18 120 768	18 120 768	18 120 768
		(35 657	(21 391	
Résultats reportés		763)	700)	(21 391 699)
Autres capitaux propres		1 595 890	1 603 259	1 609 727
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(6 941 105)	7 332 327	7 338 796
Résultat de l'exercice		(7 175 261)	(4 875 541)	(14 266 063)
Capitaux Propres	9	(14 116 366)	2 456 786	(6 927 267)
<u>PASSIFS</u>				
<u>Passifs non courants</u>				
Provisions pour risques et charges		606 708	583 666	496 954
Emprunts		-	250 000	-
Compte courant actionnaires		6 000 000	6 000 000	6 000 000
Total des passifs non courants	10	6 606 708	6 833 666	6 496 954
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	21 203 915	14 401 623	20 518 334
Autres passifs courants	12	6 871 147	5 769 429	8 054 253
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	7 000 000	5 500 000	5 250 618
Découverts bancaires	14	4 622 205	3 712 750	4 448 991
Total des passifs courants		39 697 267	29 383 801	38 272 197
Total des passifs		46 303 975	36 217 467	44 769 151
Total des cap. propres et des passifs		32 187 609	38 674 253	37 841 883

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE RESULTAT AU 30 JUIN 2019

(Exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Produits d'exploitation				
Ventes publics		5 551 221	7 111 253	13 607 430
Ventes hôpitaux		7 107 579	9 235 544	16 175 916
Ventes à l'export		231 209	347 862	1 274 335
Autres produits d'exploitation		607 866	854 907	2 093 812
Total des produits d'exploitation	15	13 497 875	17 549 566	33 151 493
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et semi finis		(384 947)	1 369 464	3 141 738
Achat d'approvisionnements consommés	16	9 392 948	9 539 924	17 640 290
Charges de personnel	17	8 931 667	8 498 580	17 896 833
Dotation aux amortissements	18	744 282	974 028	1 933 202
Dotation aux provisions		170 514	6 916	177 012
Autres charges d'exploitation	19	1 294 449	1 014 845	2 486 635
Total des charges d'exploitation		20 148 913	21 403 758	43 275 710
Résultat d'exploitation		(6 651 038)	(3 854 192)	(10 124 217)
Charges financières nettes	20	(599 641)	(1 426 961)	(3 444 058)
Produits des placements	21	102 285	14 457	45 412
Autres gains ordinaires	22	4 803	61 798	89 577
Reprise sur provisions			388 660	268 963
Autres pertes ordinaires	23	(4 024)	(21 988)	(1 031 799)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(7 147 615)	(4 838 227)	(14 196 123)
Impôt sur les bénéfices	24	(27 646)	(37 314)	(69 940)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(7 175 261)	(4 875 541)	(14 266 063)
Modification comptable		-	-	-
Résultat net de l'exercice		(7 175 261)	(4 875 541)	(14 266 063)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 Juin 2019

(Exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net après modification comptable		(7 175 261)	(4 875 541)	(14 266 063)
Ajustement pour :				
Variations des taux de change sur les liquidités Eq Liq		-	(589)	-
Amortissements		744 282	974 028	1 933 202
Provisions		60 760	6 916	177 012
Provisions pour départ à la retraite		109 754	56 278	(30 434)
Reprise sur Provisions		-	(388 660)	(268 963)
Quote-part des investissements inscrites au résultat		(4 154)	(4 154)	(8 308)
Plus-values sur cession d'immobilisation		-	(57 644)	(57 644)
Intérêts courus		-	(5 532)	(4 914)
Variation des:				
Stocks		3 369 983	6 825 421	5 014 863
Créances clients		1 649 853	1 442 011	3 382 126
Autres actifs courants		(27 275)	938 434	570 294
Autres actifs financiers		360 224	(111 412)	(23 991)
Fournisseurs		685 581	(2 442 958)	3 673 753
Autres dettes		(1 183 106)	503 347	2 788 171
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		(1 409 359)	(2 859 946)	2 879 106
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décaissements affectés à l'acq. d'immo. incorp. et corporelles		(685 140)	(28 675)	(384 103)
Encaissements suite à la cession d'immobilisations corporelles		-	57 644	57 644
Décaissements nets prêts fonds social		-	(48 394)	(42 500)
Encaissements nets prêts fonds social		202 476	120 878	192 676
Décaissements affectés à l'acq. d'immo. Financières		(25 000)	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACT. D'INVEST		(507 664)	(101 453)	(176 283)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Encaissements fonds social		34 692	57 826	94 303
Décaissements fonds social		(44 375)	(107 999)	(133 853)
Encaissement des emprunts		2 000 000	-	(3 028 000)
Remboursement des emprunts		(250 619)	(3 528 000)	(1 000 000)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACT. DE FIN.		1 739 698	(3 578 173)	(4 067 551)
Incidences des variations du taux de change sur les liquidités		-	(589)	-
VARIATION DE TRESORERIE		(177 325)	(616 185)	(1 364 728)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(4 418 101)	(3 053 374)	(3 053 374)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		(4 595 426)	(3 669 559)	(4 418 101)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2019

Présentation de la S.I.PHA.T, des Principes et Méthodes Comptables Appliqués

I - Présentation de la S.I.PHA.T

Création

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « S.I.PHA.T » est une société anonyme de droit tunisien créée en avril 1989 suite à la restructuration de la Pharmacie Centrale de Tunisie.

En mai 2001, la S.I.PHA.T a ouvert son capital à l'épargne publique.
Son siège social est situé à 2013 Fondouk-Choucha – Ben Arous.

Objet

La S.I.PHA.T a pour objet la production et la vente des produits pharmaceutiques à usage humain.

II Principes et Méthodes Comptables Appliqués

Les comptes de la S.I.PHA.T sont établis conformément aux principes et normes comptables prescrits par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 promulguant le Système Comptable des Entreprises et fixant les conditions et les modalités de son application.

Les conventions et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

1) Conventions Comptables de Base

Les conventions comptables de base retenues pour la préparation des états financiers sont les suivantes :

- La continuité de l'exploitation
- L'unité monétaire
- La permanence des méthodes
- L'objectivité
- La périodicité
- Le rattachement des charges et des produits
- L'importance relative
- La prudence
- La réalisation du revenu
- La non compensation
- Le coût historique

2) Les Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable, elles sont amorties linéairement à compter du mois de leur mise en service selon les taux suivants :

Immobilisations	Apports PCT	Acquisitions S.I.PHA.T
- Logiciels informatiques		33,33%
- Constructions	5%	2,5%
- Matériels et équipements	12,5%	10%
- Matériels et outillages	12,5%	10%
- Matériels de transport	12,5%	20%
- Agencements, aménagements et installations	12,5%	10%
- Mobiliers et matériels de bureau	12,5%	10%

3) Les titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values font l'objet de provisions pour dépréciation de titres de participations.

4) Les stocks

Les stocks de la S.I.PHA.T se décomposent comme suit :

- Matières premières
- Articles de conditionnement (ACE)
- Pièces de rechange
- Matières consommables
- Produits finis
- Produits semi-finis.

Les stocks de matières premières, articles de conditionnement (ACE), pièces de rechanges et matières consommables sont évalués à leur coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables, déterminé à la date d'arrêté des états financiers.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat au cours du jour de comptabilisation de la facture augmenté des droits de douane, des frais de transport, d'assurance, de transit et de fret.

Les stocks de produits finis sont valorisés au prix de vente diminué d'une marge bénéficiaire de 10%.

Les stocks des produits semi-finis sont valorisés au prix de revient relatif à chaque stade de fabrication. Au cas où le prix de vente serait inférieur au prix de revient, on retient, pour la valorisation des produits semi-finis, le prix de vente diminué d'une marge bénéficiaire de 10%.

Signalons que les stocks de la S.I.PHA.T sont traités comptablement selon la méthode de l'inventaire intermittent qui consiste à faire figurer les stocks sur la base de l'inventaire physique à la date d'arrêté des états financiers.

5) Les dettes et créances en monnaies étrangères

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération auxquelles elles se rapportent. Ces dettes et créances sont actualisées en fonction du cours de change en vigueur à la date d'arrêté des états financiers.

Les pertes et gains constatés lors de règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères ou leurs actualisations sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice et inscrits parmi les charges financières nettes.

6) Événements postérieurs à la date de tenue des comptes :

- (a) Changement de gouvernance de la SIPHAT ;
- (b) Obtention d'une garantie de l'état pour faciliter l'octroi de crédits pour l'achat de matières premières ;
- (c) Restructuration financières des crédits de la SIPHAT au profil des banques avec épongement des impayés bancaires.

Notes aux Etats financiers Intermédiaires
Arrêtés au 30 JUIN 2019

1 -Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 30 juin 2019 à 386 640 DT :

Immobilisations incorporelles	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Logiciels informatiques	386 640	386 640	386 640
Valeur comptable brute	386 640	386 640	386 640

2 -Immobilisations corporelles

Les Immobilisations corporelles totalisent au 30 Juin 2019 une valeur de 63 320 303 DT contre 62 279 735 DT au 30 Juin 2018, soit une augmentation de 1 040 568 DT.

Les Immobilisations corporelles se ventilent comme suit :

Immobilisations corporelles	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Terrains	531 887	531 887	531 887
- Constructions	7 750 692	7 750 692	7 750 692
- Agenc. Aménag. et Installations	14 425 418	14 271 191	14 284 533
- Matériel de transport	661 237	661 237	661 237
- Matériel d'équipements	34 277 726	33 906 726	33 906 726
- Matériel et outillage	3 088 950	2 649 071	2 940 624
- Autres immob. corporelles	2 235 687	2 160 225	2 210 758
- Immob. corporelles en cours	348 706	348 706	348 706
Valeur comptable brute	63 320 303	62 279 735	62 635 163

Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements, arrêté au 30 Juin 2019 est présenté dans l'*annexe 1*.

3 -Immobilisations Financières

Les immobilisations financières, s'élèvent au 30 Juin 2019 à 6 025 985 DT contre 6 318 924 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 292 939 DT.

La ventilation des immobilisations financières se présente comme suit :

Immobilisations financières	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Participation SAIPH	3 625 975	3 625 975	3 625 975
- Participation PFIZER	405 000	405 000	405 000
- Participation Pierre Fabre	525 000	525 000	525 000
- Participation pôle technologique Sidi Thabet	150 000	125 000	125 000
- Prêts personnels à plus d'un an	1 313 416	1 631 355	1 490 009
- Dépôts et cautionnement	6 594	6 594	6 594
Valeur comptable brute	6 025 985	6 318 924	6 177 578
- Provisions	(2 605 286)	(2 662 447)	(2 605 286)
Valeur nette comptable	3 420 699	3 656 477	3 572 292

4 -Stocks

La valeur des stocks de la SIPHAT est passée de 16 618 224 DT au 30 juin 2018 à 15 058 799DT au 30 Juin 2019, accusant une diminution de 1 559 425 DT.

La ventilation des stocks se présente comme suit :

Stocks	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Matières premières	5 084 729	5 065 916	7 733 815
- Articles de conditionnement et d'emballages (ACE)	4 572 182	5 099 797	5 461 655
- Matières consommables	259 963	61 205	475 347
- Pièces de rechange	1 038 381	920 693	1 057 615
- Produits finis	1 082 130	1 769 849	1 374 094
- Produits semi-finis	2 915 532	3 615 140	2 238 621
- Stocks divers	105 882	85 625	87 635
Valeur comptable brute	15 058 799	16 618 224	18 428 782
- Provisions	(713 807)	(319 286)	(713 807)
Valeur nette comptable	14 344 992	16 298 938	17 714 976

5 -Clients et Comptes rattachés

Les créances clients sont passées de 9 350 617 DT au 30 Juin 2018 à 5 895 671 DT au 30 Juin 2019, soit une diminution de 3 454 946 DT.

La ventilation des créances clients se présente comme suit :

Clients et comptes rattachés	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Clients ordinaires	5 204 445	8 509 315	6 959 411
- Clients douteux	685 078	737 025	685 078
- Clients Effets à recevoir	6 148	239 298	6 709
- Clients Avoirs à Etablir	-	(135 021)	(240 696)
Valeur comptable brute	5 895 671	9 350 617	7 410 502
- Provisions	(820 099)	(737 025)	(685 078)
Valeur nette comptable	5 075 572	8 613 592	6 725 424

6 -Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants s'élèvent à 1 966 023 DT au 30 Juin 2019 contre 1 635 747DT au 30 Juin 2018, soit une augmentation de 330 276 DT.

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Autres actifs courants	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Crédit d'impôt sur les sociétés	1 554 798	982 198	1 282 951
- Dépôts et cautionnements	57 247	40 747	55 160
- Crédit de TVA	377 090	162 373	461 514
- Avances versées sur commandes	22 633	113 829	4 381
- Avance sur IS	86 956	86 956	86 956
- Autres retenues	11 193	-	6 234
- Produit à recevoir	4 500	300 947	295 323
- Charges constatées d'avance	124 829	156 780	19 450
- Provisions sur autres actifs courants	(273 223)	(208 082)	(212 463)
Total	1 966 023	1 635 747	1 999 508

7 -Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers s'élèvent à 442 051 DT au 30 Juin 2019 contre 851 924 DT au 30 Juin 2018 et qui correspondent à l'échéance à moins d'un an sur les prêts accordés au personnel de la S.I.PHA.T.

Autre actifs financiers	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Échéance à moins d'un an (prêts fond social)	64 647	26 876	90 530
- Prêts et avances sur salaire	336 697	639 445	494 437
- Retenues médicaments	34 563	1 936	27 662
- Retenue SIPHAT auto	-	5 972	4 225
- Prêts aid EI Idha	6 144	5 689	115 881
- Avances sur primes et 13 ^{ème} mois	-	83 626	-
- Intérêts comptabilisés d'avance	-	88 379	95 422
Total	442 051	851 924	828 157
- Prov dep Actif Financier	(45 859)	(45 859)	(45 859)
Total	396 192	806 065	782 298

8 -Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2019 un solde de **26 778 DT**, contre un solde de **43 191 DT** au 30 Juin 2018, enregistrant ainsi une diminution de **16 413 DT**.

La ventilation de cette rubrique se présente comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Cheques à l'encaissement	-	-	27 523
- B.T	-	189	-
- Attijari Bank	16 999	40 869	-
- B.I.A.T	-	247	-
- A.T.B devises	4 305	-	-
- CCP	3 030	1 066	2 949
- Caisse	2 444	820	419
Total	26 778	43 191	30 891

9 -Capitaux propres

Les capitaux propres de la S.I.PHA.T s'élèvent au 30 Juin 2019 à (14 116 366) DT contre 2 456 786 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 16 573 152 DT.

La situation nette de la SIPHAT au 30 Juin 2019 est détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres présenté dans *l'annexe 2*.

10 -Passifs non Courants

Les passifs non Courants de la société sont passés de 6 833 666 DT au 30 Juin 2018 à 6 606 708DT au 30 Juin 2019, enregistrant ainsi une diminution de 226 958 DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Passifs non courants	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Provisions pour risques et charges	606 708	583 666	496 954
- Provisions pour pénalité		-	
- Emprunt BNA		-	
- Emprunt UBCI		250 000	-
- Autres Passifs Financiers *	6 000 000	6 000 000	6 000 000
- Provision pour litige			
Total	6 606 708	6 833 666	6 496 954

* **PCT (compte courant à plus d'un an) :** Le solde de ce compte correspond à l'échéance à plus d'un an du compte courant actionnaires ouvert au nom de la Pharmacie Centrale de Tunisie. Ce compte courant provient de l'opération de réduction du capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction en bourse de la société .

11 -Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs s'élève au 30 Juin 2019 à 21 203 915 DT contre 14 401 623 DT au 30 Juin 2018, soit une augmentation de 6 802 292 DT.

Les fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Fournisseurs locaux	5 196 412	3 004 351	3 321 076
- Fournisseurs étrangers	14 199 049	9 903 961	13 168 158
- Actualisation fournisseurs étrangers	1 029 964	923 134	1 833 078
-Effets à payer	507 869	299 555	1 925 402
- Retenue de garantie	31 430	31 430	31 430
- Fournisseurs factures non parvenues	239 191	239 191	239 191
Total	21 203 915	14 401 623	20 518 334

12 -Autres Passifs Courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 Juin 2019 à 6 871 148 DT contre 5 769 429 DT au 30 Juin 2018, soit une augmentation de 1 101 719 DT.

Cette rubrique du bilan est ventilée ainsi :

Autres passifs courants	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Personnel, rémunérations dues	199 556	73 549	127 940
- Etat, impôts et taxes	509 140	420 765	671 069
- EAP CNRPS et autres	1 110 640	-	-
- CNRPS	3 731 924	5000 296	4 920 302
- Diverses charges à payer	-	117 444	1 198 018
- Pénalité/marché PCT	-	-	969 922
- Produits constatés d'avance	-	93 395	70 594
- Autres créditeurs divers	1 286 945	30 538	59 965
- Compte d'attente	32 942	33 443	36 443
Total	6 871 147	5 769 429	8 054 253

13 -Concours bancaires et Autres Passifs Financiers

Les Concours bancaires s'élèvent au 30 Juin 2019 à 7 000 000DT, contre 5 500 000 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 1 500 000 DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Concours bancaires	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Crédit d'exploitation ATB	3 000 000	3 000 000	3 000 000
- Crédit d'exploitation UBCI	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Crédit d'exploitation BH	2 000 000	-	-
- Echéance à moins d'un an/ emprunt UBCI	-	500 000	250 000
- Intérêts courus non échus	-	-	618
Total	7 000 000	5 500 000	5 250 618

14 -Découverts bancaires

Les Découverts bancaires s'élèvent au 30 Juin 2019 à 4 622 205DT, contre 3 712 750 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 909 455 DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Découverts bancaires	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- U.B.C.I	622 133	624 904	575 122
- BH	1 355 059	802 213	1 337 622
- B.N.A.	2 861	4 976	1 248
- U.I.B	671 448	416 559	477 682
- B.T	845	-	786

- A.T.B	1 094 135	1 013 724	1 113 790
- B.I.A.T	3 140	-	2 410
- S.T.B	823 747	850 375	940 304
- BTL	48 837	-	-
- Attijari Bank	-	-	28
Total	4 622 205	3 712 750	4 448 991

15 -Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent au 30 Juin 2019 à 13 497 875 DT, contre 17 549 566 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 4 051 691DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Produits d'exploitation	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Ventes publics	5 551 221	7 111 253	13 607 430
- Ventes hôpitaux	7 107 579	9 235 544	16 175 916
- Ventes export	231 209	347 862	1 274 335
- Avoir à établir sur export	-	-	(105 674)
-Ventes dechets	3 813	34 201	-
- Ventes animaux	26 071	-	61 528
- Produits Pierre Fabre & Pfizer	575 067	818 094	2 133 939
- Interets sur recouvrement	2 915	2 612	4 019
Total	13 497 875	17 549 566	33 151 493

16 -Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 30 Juin 2019 à 9 392 948 DT, contre 9 539 924 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 146 976 DT.

Cette rubrique se ventile ainsi :

Achats d'approvisionnements consommés	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Achats matières premières	2 496 721	1 502 565	8 186 171
- Achats matières consommables	218 076	264 078	809 521
- Variation stocks matières	3 754 931	5 455 957	1 873 125
- Achat ACE	1 537 194	1 276 396	4 322 967
- Achats autres fournitures	1 386 026	1 040 928	2 448 506
Total	9 392 948	9 539 924	17 640 290

17 -Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 30 Juin 2019 à **8 931 667 DT**, contre **8 498 580 DT** au 30 Juin 2018, soit une augmentation de **433 087DT**.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Charges de personnel	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Salaires de base	7 352 749	6 738 556	14 257 349
- Heures supplémentaires	274 166	335 883	605 475
- Dons de décès	1 000	1 400	13 499
- Dons AïdIdhaa	-	-	53 500
- Dons de retraite	41 910	116 402	157 857
- Charges connexes aux salaires	22 370	22 760	-
- Autres charges de personnel	5 483	6 427	172 290
- Charges sociales légales	1 233 989	1 250 443	2 691 933
- Dotation/indemnité de dép à la retraite	-	77 935	63 139
- Reprise / Provision départ à la retraite	-	(51 227)	(118 210)
Total	8 931 667	8 498 580	17 896 833

18 -Dotations aux amortissements et aux provisions

La dotation aux comptes d'amortissements et provisions s'élève au 30 Juin 2019 à 914 796 DT, contre 980 944 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 66148 DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Dotation aux comptes d'amortissement et provisions	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Dotation aux amortissements des immobilisations	744 282	974 028	1 933 202
- Provisions pour dep des stocks	-	-	37 861
- Provisions pour Dépréciation des clients	-	-	123 872
- Dot Provisions pour départ à la retraite	109 754	-	-
- Provisions pour dép autres actifs	60 760	6 916	4 381
- Prov dep des Immob financières	-	-	10 898
Total	914 796	980 944	2 110 214

19 -Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 30 Juin 2019 à 1 294 448 DT, contre 1 014 845 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 279 603 DT.

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

Autres charges d'exploitation	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Entretien et réparation	94 060	142 103	262 309
- Travaux et façons exécutés par tiers	181 137	142 645	442 859
- Etudes et recherches de fonctionnement	36 675	49 411	81 948
- Primes d'assurance	234 032	151 510	328 257
- Autres charges	-	-	2
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	43 936	55 436	91 117
- Publicités, publications et relations publiques	95 591	111 564	364 103
- Transports de biens et de personnel	95 441	93 497	235 692
- Déplacements, mission et réception	6 606	11 695	29 276
- Formation du personnel	7 912	6 695	18 534
- Frais postaux et de communication	66 857	21 205	63 279
- Services bancaires et assimilés	204 612	46 642	158 197
- Impôts et taxes	138 271	141 091	287 621
- Droit d'enregistrement et de timbres	58 728	11 063	93 155
- Taxes sur véhicules	5 526	8 195	8 195
-Autres	25 065	22 092	22 091
Total	1 294 449	1 014 845	2 486 635

20 -Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 30 Juin 2019 à 599 641 DT, contre 1 426 961 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 827 320DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Charges financières nettes	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Charges d'intérêts	803 125	692 416	1 341 957
- Pertes de change	-	696 076	2 020 851
- Gains de change	(390 285)	(28 353)	(37 339)
- Actualisation des provisions pour départ à la retraite	-	29 570	24 637
- Pénalité de retard /opération de financement	186 801	37 253	93 953
Total	599 641	1 426 961	3 444 058

21 -Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 30 Juin 2019 à 102 285 DT et qui représentent des produits de participation.

22 -Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 30 Juin 2019 à 4 802DT, contre 61 798 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 56 996 DT.

La ventilation de ces gains se présente comme suit :

Autres gains ordinaires	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Subventions rapportées au résultat de l'exercice	4 154	4 154	8 308
- Plus-value/cession d'immobilisation	-	57 644	57 644
- Jetons de présence	-	-	23 625
- Divers produits	649	-	-
Total	4 803	61 798	89 577

23 -Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 30 Juin 2019 à 4 024 DT, contre 21 988 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 17 964DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit

Pertes ordinaires	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Pénalités sur marchés	-	-	970 408
- Jetons de présence	3688	21 857	26 057
- Pénalité de retard	-	-	150
- Dons et autres	336	131	35 184
Total	4 024	21 988	1 031 799

24 -Impôt sur les bénéfices

L'impôt théorique sur les bénéfices au 30 Juin 2019 s'élève à 27 646 DT.

Le décompte fiscal théorique est détaillé dans *l'annexe 4*.

Annexe 1

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS ARRETE LE 30 JUIN 2019

(Exprimé en dinars)

	Valeurs brutes 31/12/2018	Acquisition s Juin 2019	Cessions Juin 2019	Valeurs brutes au 30/06/19	Amortissemen ts au 31/12/18	Dotations s au 30/06/19	Amortissemen ts au 30/06/19	Valeurs nettes au 30/06/19
Logiciels	386 640			386 640	386 640		386 640	-
TOTAL IMMO. INCORP.	386 640			386 640	386 640		386 640	-
Terrains	531 887			531 887				531 887
Constructions	7 750 692			7 750 692	6 560 421	32 692	6 593 113	1 157 579
Agencements et Installations	14 284 533	140 885		14 425 418	12 836 950	196 790	13 033 740	1 391 678
Matériel de transport	661 237			661 237	661 237		661 237	
Matériel d'équipements	33 906 726	371 000		34 277 726	31 533 784	405 354	31 939 138	2 338 588
Matériel et outillage	2 940 624	148 326		3 088 950	2 019 276	88 004	2 107 280	981 670
Mobiliers et Matériel de Bureau	2 210 758	24 929		2 235 687	2 007 000	21 442	2 028 442	207 245
Immobilisations en cours	348 706			348 706				348 706
TOTAL IMMO. CORP.	62 635 163	685 140	-	63 320 303	55 618 668	744 282	56 362 950	6 957 353

Annexe 2

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ARRETE LE 30 JUIN 2019

(Exprimé En Dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves spéciales	Primes d'émission	Autres Cap Propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 609 727	(21 391 699)	(14 266 063)	(6 927 267)
Affectation du résultat 2018:								
-Affectation reports à nouveau							14 266 063	14 266 063
-Réserves								
-Dividendes								
-Reports à nouveau						(14 266 063)		(14 266 063)
Fonds social								
- Intérêts juin 2019								-
-Fonds perdus juin 2019					(44 375)			(44 375)
-Affectation Ventes Déchets juin 2019					34 692			34 692
Quote-part matériel subventionné					(4 154)			(4 154)
Résultat au 30 Juin 2019							(7 175 261)	(7 175 261)
Solde au 30/06/2019	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 595 890	(35 657 763)	(7 175 261)	(14 116 366)

Annexe 3

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30 Juin 2019

(Exprimé en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Revenus et autres produits d'exploitation	13 497 875	Stockage ou (déstockage de production)	(384 947)				
Total	13 497 875	Total	(384 947)	Production	13 882 822	16 180 102	30 009 755
Production	13 882 822	Consommations intermédiaires	(9 392 948)	Marge / coût matières	4 489 874	6 640 178	12 369 464
Marge / coût matières	4 489 874	Services extérieurs	(1 067 171)				
Total	4 489 874	Total	(1 067 171)	Valeur ajoutée	3 422 702	5 807 774	10 313 477
Valeur ajoutée	3 422 702	Impôts et taxes	(227 277)				
		Charges de personnel	(8 931 667)				
Total	3 422 702	Total	(9 158 944)	Déficit brut d'exploitation	(5 736 241)	(2 873 247)	(8 014 003)
Déficit brut d'exploitation	(5 736 241)	Charges financières nettes	(599 641)				
Produits des placements	102 285	Dotations aux amortissements et aux provisions	(914 796)				
Autres gains ordinaires	4 802	Autres pertes ordinaires	(4 024)				
Reprise sur provisions	-	Impôt sur les bénéfices	(27 646)				
Total	(5 629 155)	Total	(1 546 106)	Résultat net	(7 175 261)	(4 875 541)	(14 266 063)

Annexe 4

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL Au 30 Juin 2019
(Exprimé en dinars)

Impôts sur les bénéfices	30-juin-19
- Résultat comptable avant impôt	(7 147 615)
<u>Réintégrations</u>	
- Pénalités fiscales	
- Pertes d'actualisation 2019	-
- Gain de change d'actualisation 2018	36 346
- Dons non déductibles	43 210
- Cadeaux et réceptions dépassant 1‰ du chiffre d'affaires	-
- Timbres de voyages	-
-Ventes de déchets / Fond social	3 813
- Provisions	170 514
<u>Total réintégrations</u>	253 883
<u>Déductions</u>	
- Reprise sur Provisions non déductibles	-
- Perte de change 2018	(54 399)
- Déduction des gains de change d'actualisation 2019	(390 285)
<u>Total déductions</u>	(444 685)
Bénéfice imposable avant déduction des exportations	(7 338 417)
Exportations	231 209
- Déduction bénéfice provenant des exportations	(4 147)
Bénéfice imposable après déduction des exportations	(7 342 564)
Impôt/bénéfices sur la base du taux de 25%	N/A
Application du minimum d'impôt de 0,2% du CA Brut Local +0,1% CA export	27 646
Seuil Minimum d'impôt	500
Impôt théorique	27 646

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2019

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SIPHAT

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie, SIPHAT couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2019, et qui font apparaître un résultat déficitaire et des capitaux propres négatifs respectivement de 7 175 261 DT et 14 116 366 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité- ISRE telle qu'approuvée par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion Défavorable

Notre examen indique qu'en raison de l'importance des problèmes soulevés dans le paragraphe « Fondement de notre conclusion défavorable », les états financiers arrêtés au 30 Juin 2019 ne donnent pas une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière intermédiaire de la société SIPHAT ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondements de notre conclusion défavorable

1. Limitations et réserves relatives aux immobilisations corporelles et leurs amortissements :

1.1. Inventaire physique :

Contrairement aux dispositions de l'article 8 du code de commerce Tunisien et à l'article 17 de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, la société n'a pas procédé à l'inventaire des immobilisations corporelles depuis plusieurs exercices et dont la valeur brute au 30 juin 2019 s'élève à 63 320 303 dinars.

Ainsi, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité, l'exhaustivité et la valorisation de ces immobilisations et sur les éventuels écarts pouvant exister entre les soldes comptables et les valeurs réellement existantes à cette même date.

1.2. Terrains :

Une expropriation de la route mitoyenne et d'autres lots de terrains d'une valeur qui n'a pas été encore déterminée a été effectuée auparavant par le ministère de l'équipement moyennant une compensation dont la valeur n'est toujours pas fixée.

La valeur comptable des lots expropriés figure toujours parmi les immobilisations corporelles du bilan de la société et aucune information concernant la procédure d'indemnisation en cours et la valeur estimée de la compensation n'a été indiquée dans les notes aux états financiers.

Ainsi, les immobilisations corporelles se trouvent majorées au 30/06/2019, mais nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact de cette opération sur les capitaux propres d'ouverture faute d'informations pertinentes.

1.3. Valeurs résiduelles des équipements et matériels de transport :

Contrairement aux dispositions de la norme comptable n° 5 relative aux immobilisations corporelles, la société ne procède pas à l'estimation de la valeur résiduelle lors de l'acquisition des équipements et des matériels de transport. Cette situation entraînerait un sur amortissement desdits équipements et matériels et aurait un impact sur leurs valeurs comptables nettes ainsi que sur ses capitaux propres d'ouverture.

Faute d'informations pertinentes, nous sommes dans l'impossibilité d'estimer la valeur résiduelle (qui ne devrait pas rentrer dans la base de calcul des amortissements) et par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact que cette dernière pourrait avoir sur la valorisation des immobilisations corporelles et des capitaux propres de la société au 30/06/2019.

1.4. Politique d'amortissement et de dépréciation des immobilisations :

a- Selon la note 2, des états financiers intermédiaires, la société SIPHAT applique deux taux

d'amortissement différents, pour une même catégorie homogène d'immobilisation. En effet, selon que cette immobilisation provienne de l'apport en nature effectué par la Pharmacie Centrale de Tunisie, le taux utilisé est fixe et s'élève à 12,5%, et s'il provient des acquisitions de la SIPHAT, le taux utilisé devient variable en fonction de la nature de l'immobilisation.

L'analyse de cette politique d'amortissement pratiquée depuis la création de la SIPHAT indique un sur amortissement évident de ses outils de production et de ses bâtiments. En effet, au 30/06/2019, les amortissements cumulés représentent 89 % de la valeur brute des immobilisations qui s'élève à 63 320 303 dinars.

Ce traitement est contraire aux dispositions à la norme comptable n° 5 relative aux immobilisations corporelles, qui prévoit que la durée d'utilisation d'un bien est définie en fonction de l'utilité attendue de ce bien pour l'entreprise et en fonction de la cadence de la consommation des avantages économiques futurs procurée par l'utilisation dudit bien, et ce, abstraction faite de ses spécificités juridiques.

- b- Cette situation est aggravée par le fait qu'il n'existe pas de test de dépréciation (impairment test) sur les composants significatifs de l'outil de production et des bâtiments et qu'il n'existe pas d'analyse des coûts de sous activité desdits équipements afin de déterminer la quote-part des amortissements à imputer aux produits finis et semi finis tels que nous le verrons ultérieurement.
- c- Par ailleurs, cette politique d'amortissement erronée a un impact direct sur le coût de production des produits fabriqués par la SIPHAT qui se retrouvent pour certains, ne supportant aucune charge d'amortissement étant donné que leurs machines de production sont totalement amorties au jour d'aujourd'hui.

Ainsi, nous considérons que ce traitement ne reflète pas la réalité économique des amortissements constatés et conduirait à un sur amortissement des immobilisations corporelles et à une minoration des capitaux propres de la société ainsi qu'un calcul erroné des coûts de productions et des coûts de revient au 30/06/2019 et antérieur.

1.5. Immobilisations corporelles en cours :

La société a réalisé au courant des exercices précédents, des travaux d'aménagement du site « Solutés massifs » d'un montant brut de 341 345 dinars. Le site aménagé est entré en exploitation depuis plusieurs années mais, à défaut de la signature du procès-verbal de réception définitive, ces travaux d'aménagement figurent toujours parmi les immobilisations corporelles en cours et leur amortissement n'a pas encore commencé et ce, malgré son entrée effective en service.

Ces travaux devraient être classés parmi les immobilisations corporelles fonctionnelles (Construction ou Installations, Agencements et Aménagements) et supporter dès leur entrée en exploitation, les dotations aux amortissements sur la base de leur durée de vie utile. Ce traitement aurait comme conséquence la majoration indue de la valeur nette des immobilisations corporelles de la société et des capitaux propres d'ouverture. Compte tenu des informations dont nous disposons, nous ne pouvons estimer de façon fiable l'impact d'une telle situation sur les capitaux propres d'ouverture de la société.

Notons, par ailleurs, que nous ne disposons pas d'informations sur le sort de la retenue de garantie correspondante. Enfin, aucune information pertinente n'a été indiquée au niveau des notes aux états financiers notamment concernant l'existence d'éventuels conflits avec le fournisseur ou d'autres engagements bilans ou hors bilan.

2. Limitations et réserves relatives aux immobilisations financières :

2.1. Titres de participations et provisions :

Au 30/06/2019, les actifs de la société SIPHAT présentent des titres de participations d'une valeur brute de 4 705 975 dinars correspondant à des participations détenues dans les sociétés SAIPH, LABORATOIRE PFIZER, PIERRE FABRE MEDICAMENTS PRODUCTION TUNISIE et le BiotechPole Sidi Thabet. Ces participations ont subi une provision pour dépréciation à hauteur de 2 464 829 dinars à cette même date et est demeurée non mouvementée depuis le 31/12/2018.

Nous n'avons pas reçu les bulletins de souscriptions relatifs à ces participations, ni une copie des registres des actionnaires des sociétés détenues. Ainsi, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité, l'exhaustivité, la propriété et la valorisation de ces titres de participations au 30/06/2019.

Par ailleurs, nous n'avons pas reçu les états financiers définitifs arrêtés au 31/12/2018 des sociétés détenues par la SIPHAT. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la valorisation de la provision estimée au 30/06/2019.

2.2. Prêt sur fonds social :

Le compte de prêts à plus d'un an, accordés au personnel sur le fonds social, présente un solde débiteur de 1 313 416 dinars au 30/06/2019 et fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 140 457 dinars.

La société n'effectue pas le suivi des montants accordés aux salariés via des comptes comptables auxiliaires ce qui rend le contrôle et la justification des soldes complexes.

Par ailleurs, le reclassement réalisé par la SIPHAT en prêt à moins d'un an et qui s'élève au 31/12/2018 à 90 530 dinars et au 30/06/2019 à 64 647 dinars nous semble invraisemblable, car au rythme actuel le solde de prêt à plus d'un an, serait recouvré après plus de 16 ans !!

En conséquence, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'absence d'anomalies (que celles-ci proviennent d'erreurs ou de fraudes), sur la correcte valorisation de ces prêts au 30/06/2019 et sur les éventuelles dépréciations à constater.

Notons par ailleurs, qu'aucune information sur les intérêts non courus sur ces prêts n'a été portée au niveau de la note sur les engagements hors bilans de la société.

3. Limitations et réserves relatives aux stocks :

3.1. Assistance à l'inventaire physique :

Nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique ayant eu lieu le 30/06/2019 et à l'ouverture des comptes (à savoir le 01/01/2019) et ce, à cause de notre désignation tardive par l'assemblée générale ordinaire du 04 octobre 2019.

Par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les procédures de comptage et de l'organisation de l'opération d'inventaire et nous ne pouvons pas nous assurer de la fiabilité et l'exactitude des données quantitatives indiquées dans le rapport d'inventaire.

3.2. Stocks périmés :

Les stocks arrêtés au 30/06/2019 font apparaître un solde brut de 15 058 799 dinars et font l'objet de provisions pour dépréciation de 713 807 dinars. Ces provisions n'ont pas été actualisées à la date d'arrêt des états financiers intermédiaires. En effet, l'état d'inventaire effectué par la société n'indique pas les quantités des stocks périmés ou endommagés ou à rotation lente, à cette date.

Ainsi nous ne pouvons pas nous assurer de la correcte évaluation de ces provisions au 30/06/2019.

3.3. Ecarts entre stocks théoriques et stocks physiques :

Il existe des écarts entre le solde extra comptable et la valeur inventoriée des stocks en date d'ouverture estimés à un risque de surévaluation de 271 217 dinars et un risque de sous-évaluation de 1 209 836 dinars soit un risque d'erreurs, de détournement ou de perte de 938 619 dinars tel que détaillé dans le tableau ci-dessous :

Famille d'article	Ecarts de surévaluation (Stocks physique sup. à Stock théorique)	Ecarts de sous réévaluation (Stocks physique inf. à Stock théorique)
Produits semis fins	110 272	624 008
Produits finis	141 906	522 826
Matières premières	569	9 091
ACE	1 194	51 410
Réactifs chimiques	17 276	2 501
	271 217	1 209 839

Une enquête administrative a été diligentée par la direction générale et est encore en cours.

Par ailleurs, il est à noter qu'il n'y a pas eu de recalcul des écarts sus indiqués en date du 30/06/2019.

De même, les résultats de l'inventaire physique ne sont pas mis à jour dans le système de gestion de stocks depuis plusieurs années laissant persister un écart non justifié entre le

stock théorique et le stock physique. Cette situation présente un haut risque d'anomalies que celles-ci proviennent d'erreurs et/ou de fraude.

3.4. Valorisation des stocks :

La société adopte la méthode du coût moyen pondéré pour la valorisation de tous ses stocks sans faire la distinction entre les produits périssables et ceux qui ne le sont pas. Nous estimons que, pour l'industrie pharmaceutique, l'évaluation des matières premières, des encours et des produits finis selon la méthode « FEFO » (First Expired, First Out : Premier Périmé, Premier Sorti) représente la méthode la plus adaptée étant donnée la nature périssable desdits produits.

Par ailleurs, malgré que la SIPHAT ait une obligation réglementaire de vendre aux officines sur la base des tarifs homologués, elle ne se réfère pas à la valeur de réalisation nette afin d'estimer les éventuelles provisions à constater sur les produits finis et encours destinés à être vendus à ces officines.

De même, la SIPHAT ne calcule pas de taux de rotation des stocks pour identifier les stocks à rotation lente ou les stocks rossignols, ce qui ne permet pas d'ajuster la provision. Sachant que la SIPHAT dispose d'un stock au 30/06/2019 de 15 058 799 dinars par rapport à des achats consommés de 9 392 948 dinars soit l'équivalent de plus d'une année et demie de consommation stockée.

Notons également, que les pertes et les gaspillages engendrés par le processus de production ne sont pas comptabilisés en tant que pertes d'exploitation au niveau des états financiers. Ils sont présentés abusivement parmi les variations de stocks.

A titre d'illustration, en date du 10 septembre 2019 la direction générale a ordonné la destruction de divers produits (Matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semis finis) pour une valeur totale estimée à 1 038 172 dinars dont 494 857 dinars figurent en stock final au 31/12/2018 et sont provisionnés. Toutefois, la différence évaluée à 543 315 dinars, ne figure pas au niveau du stock du bilan et par suite n'a pas été provisionnée.

Nous ne disposons pas de rapports d'enquêtes administratives sur l'origine et la cause des stocks endommagés ou périmés à détruire.

4. Limitations et réserves liées aux clients et comptes rattachés :

4.1. Ecart entre solde comptable et états extra comptables :

L'analyse des écarts sur solde client entre la comptabilité, le suivi issu de l'ERP MFGPRO et un état de suivi extra comptable présente plusieurs écarts. Ces écarts se détaillent comme suit :

Client	Solde comptable au 30/06/2019	Solde selon états extra comptables au 30/06/2019		Ecart	
		Solde selon MFGPRO au 30/06/2019	Solde selon autre état extra comptable au 30/06/2019	Solde selon MFGPRO au 30/06/2019	Solde selon autre état extra comptable au 30/06/2019
GROSSISTES ET AUTRES	5 204 445	8 300 388	6 042 543	-3 095 943	-838 098
CLIENTS DOUTEUX	685 078		795 091		-110 013
EFFETS A RECEVOIR	6 148	57 359		-51 211	
AVOIR A ETABLIR	-135 021		-240 696		105 674
TOTAL				-3 147 154	-842 437

L'écart négatif sur le solde MFGPRO concernant les grossistes et autres et qui s'élève à 3 095 943 dinars peut laisser présager soit des erreurs significatives soit un risque de chiffre d'affaires non constaté et de TVA collectée non déclarée.

4.2. Provisions pour dépréciation des clients :

Au 30/06/2019, les créances douteuses présentent un solde débiteur de 685 078 dinars totalement provisionnées mais non mouvementées depuis le 31/12/2018. La société n'effectue pas le suivi de ses clients dans le but d'actualiser périodiquement la valeur des créances douteuses et par conséquent, elle ne procède pas à l'ajustement de la provision pour dépréciation des comptes clients à chaque date d'arrêté.

Notons également que la société n'a pas de politique de provisionnement des créances non mouvementées depuis plusieurs exercices sur la base d'une balance âgée des créances clients.

Cette situation compromet la fiabilité et l'exhaustivité des clients douteux et la provision enregistrée au 30/06/2019.

5. Limitations et réserves liées aux Liquidités et équivalents de liquidités :

5.1. Assistance à l'inventaire physique de la caisse centrale :

Nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique de la caisse centrale de la SIPHAT qui a eu lieu le 30/06/2019 et à l'ouverture des comptes (à savoir le 01/01/2019) et ce afin de pouvoir valider les liquidités en caisse ainsi que les autres valeurs gérées en caisse, telles que les bons de carburant, les tickets restaurant, les chèques et effets impayés, les chèques et effets non remis à leurs bénéficiaires, les chèques et les effets en caisse, et ce, à cause de notre désignation tardive par l'assemblée générale ordinaire du 04 octobre 2019.

5.2. Suspens bancaires non apurés :

Au 30/06/2019, il existe des suspens bancaires remontant à plusieurs exercices et concernant divers comptes bancaires. A titre illustratif, le total des mouvements décaissés par la banque et non comptabilisés par la SIPHAT, remontant à plusieurs exercices antérieurs, s'élèvent à 37 893 dinars au 31/12/2018. Cette situation laisse supposer un risque élevé d'anomalies que celles-ci proviennent d'erreurs ou de fraudes.

5.3. Ecarts liés au compte bancaire du fonds social :

Il existe un compte bancaire dédié au fonds social dont le solde au 30/06/2019 s'élève à 16 999 dinars contre un solde nul au 31/12/2018. Ce compte aurait dû présenter, au 30/06/2019, un solde de 1 139 961 dinars tels qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. En effet, compte tenu de la dotation au fonds social existante au passif pour 2 535 023 dinars contre des prêts à Long et court terme accordés sur le fonds de 1 378 063 dinars, soit un écart non justifié et non présent dans le compte bancaire du fonds de 1 139 961 dinars au 30/06/2019 contre 964 167 dinars au 31/12/2018.

N° COMPTE	LIBELLE	SOLDE AU 30/06/2019	SOLDE AU 31/12/2018
118100	FOND SOCIAL(*)	-2 535 023	- 2 544 706
264300	PRET PERSONNEL A LT	1 313 416	1 490 009
516000	PRET FOND SOCIAL A CT	64 647	90 530
532109	ATTIJARI BANK	16 999	-
	Ecart	- 1 139 961	- 964 167

(*) Solde après déduction des fonds perdus, des intérêts sur crédit encaissés et de l'affectation des revenus des ventes de déchets.

6. Réserves liées aux amortissements différés :

Au 31/12/2018 les amortissements réputés différés présentés parmi les capitaux reportés s'élèvent à 972 865 dinars contre des pertes totales reportées de 21 391 700 dinars. Ces amortissements différés auraient dû être plus élevés, afin de bénéficier de la déductibilité illimitée dans le temps des pertes constatées.

La société n'a pas maintenu un processus d'affectation en amortissements différés annuel. Par ailleurs, nous ne disposons pas de l'analyse des pertes reportées par antériorité de déduction fiscale, ce qui ne nous permet pas d'évaluer l'actif fiscal potentiel, non prescrit liés aux pertes déductibles (à présenter en engagements hors bilan).

7. Limitations liées aux provisions pour litiges :

La société SIPHAT nous a communiqué un état à jour des affaires et litiges dans lesquels elle est engagée et pouvant présenter un risque de paiement élevé. Aucune provision pour litiges n'a été constatée au 30/06/2019. Ainsi, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité ni sur la valorisation de la provision pour litige arrêtée au 30/06/2019.

8. Réserves liées aux comptes courants actionnaires :

Le compte courant actionnaires présente un solde créditeur de 6 000 000 dinars au 30/06/2019 au nom de la Pharmacie Centrale de Tunisie. Selon la convention conclue avec cette dernière, ce compte créditeur est non rémunéré pour une période contractuelle de 5 ans. Au-delà, il supporte normalement les intérêts. Il existe donc, un risque de remboursement d'intérêts équivalent au taux maximum des découverts bancaires fixé par la Banque Centrale de Tunisie, majoré d'un demi-point tel que prévu par l'article 1100 du code des obligations et des contrats, soit au 30/06/2019, un taux d découvert arrêté à 14,75%.

Au 30/06/2019, l'estimation des intérêts non comptabilisés calculée sur la base du taux précité et en fonction de la durée totale de non remboursement (estimée à 14 ans) s'élève à 35 180 249 dinars en hors taxes soit 37 642 967 dinars TTC (pour une TVA comprise de 7%).

9. Réserves et limitations liées aux fournisseurs et comptes rattachés :

9.1. Ecart entre soldes comptables et états extra comptables :

Au 30/06/2019, il existe un écart non justifié entre le système extra comptable et les soldes comptables pour 467 305 DT pour les fournisseurs étrangers et -46 345 DT pour les fournisseurs locaux. Tel que détaillé comme suit :

LIBELLE	solde comptable au 30/06/2019	solde selon justificatif extra comptable au 30/06/2019	Ecart
FOURNISSEURS LOCAUX	5 196 412	5 242 757	-46 345
FOURNISSEURS ETRANGERS	14 199 049	13 731 743	467 305

L'écart négatif est donc à provisionner et l'écart positif est à justifier.

9.2. Chèques fournisseurs non remis à leurs bénéficiaires :

La société dispose au niveau de sa caisse centrale de plusieurs chèques au profit de ses fournisseurs qui ne leur ont pas été remis depuis plusieurs années / ou annulés.

Compte tenu des problèmes de justification des fournisseurs et de l'absence d'inventaire de ces titres de paiement au comptant, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'absence d'anomalies liées à cette situation que celles-ci proviennent d'erreurs ou de fraude.

9.3. Suivi des effets à payer et pénalités afférentes :

Il n'existe pas de système de suivi des échéances des effets à payer qui s'élèvent au 30/06/2019 à 507 869 dinars contre 1 925 402 dinars au 31/12/2018. Par ailleurs, les traites impayées ne sont pas identifiées dans des comptes à part. En outre, les pénalités de retard et les charges y afférentes ne sont pas provisionnées.

9.4. Justification des Fournisseurs étrangers :

Le solde des fournisseurs étrangers au 30/06/2019 s'élève à 14 199 049 dinars qui correspond à environ 4,5 années d'achats étrangers (achats qui s'élèvent à la même date à seulement 3 219 880 dinars). Il existe donc un risque élevé de justification du compte fournisseur étranger (fournisseurs réglés par lettres de crédit) et de pénalités / d'intérêts de retard (achat basé en principe sur des règlements par lettres de crédit).

9.5. Retenue de garantie sur fournisseurs d'immobilisation :

Les passifs de la société présentent une retenue de garantie non soldée pour 31 430 dinars réalisée par la SIPHAT sur un fournisseur depuis plusieurs années. Nous n'avons pas d'information quant au sort de cette retenue de garantie ni quant à l'absence de litiges associés.

9.6. Fournisseurs, factures non parvenues :

Le compte Fournisseurs factures non parvenues est quasi non mouvementé depuis 2017. Il présente un solde au 30/06/2019 de 239 191 dinars identique à celui au 31/12/2018. Aux dires de la direction de la société, il s'agit des redevances et des allocations publicitaires qui auraient dues être facturées par les fournisseurs étrangers pour qui la SIPHAT produit sous licences des médicaments en Tunisie. Il existe donc un risque que ces redevances ne soient pas à jour et qu'une provision complémentaire soit à constater.

10. Réserves et limitations liées aux autres passifs courants :

0.1. Risque fiscal lié aux avantages en nature servis par la société :

L'assurance groupe, part employeur, n'est pas considérée comme un avantage en nature imposable (et non cotisable). Cette part employeur calculée sur le salaire de base, génère un risque fiscal associé pour la période non prescrite estimé à 580 631 dinars au 30/06/2019.

0.2. Constatation de la quote-part de la pénalité de retard PCT :

En septembre 2019, la Pharmacie Centrale de Tunisie a pratiqué une pénalité pour livraison tardive sur la SIPHAT estimée 406 000 dinars. La quote-part liée au premier semestre 2019 estimée à 203 000 dinars n'a pas été provisionnée.

0.3. Compte d'attente créditeur :

Il existe, au passif du bilan, un compte d'attente d'un montant de 30 543 dinars. Aux dires de la direction, ce compte est constitué essentiellement d'encaissements clients non identifiés et antérieurs à 2016. Ce compte présente un risque élevé d'anomalies que celles-ci proviennent d'erreurs ou de fraudes.

0.4. Personnel, rémunérations dues :

Le compte "Personnel rémunérations dues" qui présente un solde créditeur de 127 940 dinars au 31/12/2018 contre un solde créditeur de 199 556 dinars au 30/06/2019, ne nous a pas encore été justifié.

11. Réserves et limitations liées aux engagements hors bilan :

La société ne dispose pas de processus de suivi et de comptabilisation de ses engagements hors bilan. Par ailleurs, il n'existe aucune note aux états financiers précisant le détail des engagements donnés ou reçus de la SIPHAT, notamment concernant les garanties réelles ou personnelles (hypothèques, cautions, aval...), les bons de commandes émis non livrés, les effets escomptés non échus, les intérêts non courus sur emprunts ou prêts, la quote-part des pertes fiscales déductibles et non prescrites et autres engagements devant faire l'objet d'une information pertinente dans les notes aux états financiers.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Les dettes à court terme d'une valeur de 39,697 MDT dépassent les actifs courants qui s'élèvent seulement à 21,810 MDT soit un écart de 18 MDT. Aussi, les capitaux propres s'élèvent à une valeur négative de 14,116 MDT. Ces deux facteurs témoignent de difficultés qui pourraient menacer la continuité d'exploitation de la SIPHAT. Le Conseil d'administration du 08 juillet 2019 a actualisé un Business Plan en vue de redresser la situation. Une application rigoureuse de ce Plan d'affaires et un suivi permanent sont nécessaires pour retrouver des conditions normales d'exploitation notamment en matière d'approvisionnement, de stock, de programmation de production et de livraison.

Observations

Conformément à la note 11, la SIPHAT a contracté un nouveau crédit à CT pour 2000 000 dinars avec la BH en 2019. Sachant que la société dispose d'un crédit d'exploitation de 3 000 000 dinars avec l'ATB et 2 000 000 dinars avec l'UBCI (crédit de financement de stocks sur 3 mois avec intérêts encaissés d'avances).

Par ailleurs, elle dispose de découverts bancaires au 30/06/2019 d'un montant total de 4 622 205 dinars.

Les impayés sur ces crédits sont virés en découverts bancaires et subissent le taux du découvert. Ces taux élevés ne sont pas contrôlés ni validés par la SIPHAT par rapport au TEG (Taux Effectif Global) tel que défini par la Banque Centrale de Tunisie. A titre illustratif au 30/06/2019 les charges financières relatives aux concours bancaires s'élèvent à 378 205 dinars.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, par manque d'informations suffisantes, nous n'avons pas pu procéder aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en

vigueur au 30/06/2019. Sachant que le commissaire aux comptes précédent, n'avait pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la Société avec la réglementation en vigueur en date du 31/12/2018. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

2. Rapport sur autres obligations légales et réglementaires :

Les capitaux propres de la SIPHAT présentent un montant total négatif pour 14 116 366 dinars. En effet, les pertes cumulées au 30 Juin 2019 se sont élevées à 42 833 025 dinars absorbant ainsi la totalité des capitaux propres. Aux termes de l'article 388 du code des sociétés commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être tenue afin de statuer sur la continuité de la société.

Tunis, le 31 décembre 2019

**Les Commissaires aux Comptes
Pour le Groupement "FINACO – ABC"**

Yahia ROUATBI

Maher GAIDA